

**CONTRE
LA GUERRE
EN AFGHANISTAN**

**manifestation
à Paris
samedi
17 novembre**

Marrre des dealers



Mobilisation contre la violence et le climat de terreur engendrés par le trafic de drogue dans le quartier du Luth /3



**COMMÉMORATION
11 novembre 1918**

*Hommage
a été rendu aux victimes
de la première guerre mondiale
de 1914/1918*

/9

FOIRE AUX VINS

Encore une bonne cuvée



*La 16^e foire aux vins se tient
vendredi, samedi, dimanche
à la salle des fêtes*

/5

THOMSON

**Contre
la fermeture
du site**

*Les salariés de
Thomson/Thales avant la
tenue du comité central
d'entreprise ont réaffirmé
leur profond désaccord
avec les projets de
restructuration de la
direction.*

/4

M 2881 - 2407 - 5,00 F - 0,76 €



16, 17 ET 18 NOVEMBRE À LA SALLE DES FETES

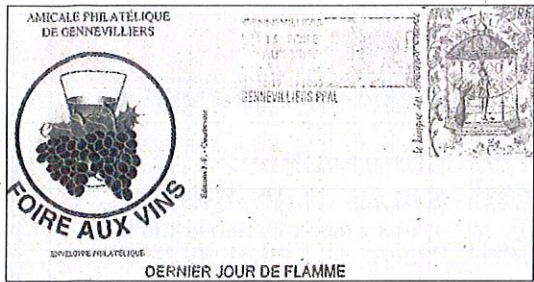
La foire aux vins

Les 16, 17 et 18 novembre se tiendra la 16^e Foire aux Vins et aux Produits Régionaux de Gennevilliers organisée par l'OTSI. Cette année vous découvrirez, un salon réunissant vos exposants habituels mais aussi quelques nouveautés. Plus de 50 stands seront à votre disposition pour vous faire découvrir des vins délicieux ainsi que de nombreux produits du terroir: chocolats, escargots, fromages, pains, charcuterie et autres plats cuisinés.

La 16^e Foire aux Vins de Gennevilliers se tiendra cette année les 16, 17 et 18 novembre prochains à la Salle des Fêtes de Gennevilliers. Cette année encore, toutes les conditions ont été réunies pour que

cette fête conviviale soit un bon cru. Durant ces trois jours, vous pourrez retrouver les exposants habituels mais également quelques nouveautés qui viendront enrichir cette nouvelle édition de la Foire aux Vins. Ce sont 52 exposants qui seront présents cette année pour présenter des productions d'une vingtaine de régions de France. Les vins sont bien sûr les "rois" de cette foire avec d'excellents crus; de grands classiques comme le Château Rouaud, le Moulin-à-Vent de M. Crozet, le Chablis de M. Race ou les Coteaux du Layon de M. Davy. Presque tous les vins seront représentés avec la possibilité de les goûter mais également de rencontrer les producteurs et de partager avec eux la passion du vin de qualité. Quelques nouveautés à découvrir cette année: les vins du Cellier de Ramatuelle,

des côtes de Provence et le célèbre "Lorada", le vin de Johnny Hallyday. Mais le vin n'est pas le seul à être à l'honneur puisque cette foire présente également des foies gras, des pruneaux, des escargots, du chocolat, des charcuteries ou du fromage. Là aussi, à côté des fidèles exposants vous pourrez découvrir quelques nouveautés: les produits fromagers de Normandie, le pain bio ou les viennoiseries de l'Orne. La Foire aux Vins accueillera également l'Amicale Philatélique de Gennevilliers, le service municipal des jumelages, le site internet de la ville et l'OTSI. Vous pourrez découvrir une superbe collection d'étiquettes de vin et vous restaurer au stand de l'Amicale Bretonne. La foire ouvrira vendredi 16 novembre à 10 h et fermera ses portes à 21 h. Samedi, ouverture des portes à 10 h et c'est Jacques



Bourgoin qui inaugurera officiellement la fête à 11h30. Dimanche, de 10 h à 18 h, déjà le dernier jour pour déguster et faire ses courses avec à 15 h un concours de dégustation sur le stand de l'OTSI. Vous pourrez bien sûr manger sur place à 12 h aux tables du "Vieux Strasbourg" ou aux stands des Bretons ou des exposants. Ne ratez pas le repas du samedi soir, un dîner dansant à thème animé par l'Orchestre de Pierre Peribois (menu à 130 F pour les adultes et 50 F pour les enfants; réservation indispensable au 01 41 47 92 10). La Foire

aux Vins vous attend dès le vendredi 16 novembre, pour y faire quelques achats et y déguster de très bons produits. Comme chaque année, six restaurateurs de Gennevilliers, "La Brasserie du Village", "Le Charlestelle", "L'Estaminet", "Au Vieux Strasbourg", "Courtepaille" et "La Casa Nova" vous offrent leurs promotions pour tout achat de 100 F à la Foire aux Vins. Mais pour ne pas rater cette 16^e Foire aux Vins, n'oubliez pas votre Voix Populaire spéciale Foire aux Vins, distribuée gratuitement dans vos boîtes aux lettres. Noëlle Tsapas

ZOOM

■ LOTO SOLIDAIRE
Beau succès pour le loto de la solidarité qui était organisé par Unité Gavroche. L'association a récolté 1500 F qui seront reversés aux sinistrés de Toulouse par l'intermédiaire du Secours Populaire de Gennevilliers.

■ AMICALE PHILATÉLIQUE
L'Amicale Philatélique de Gennevilliers donne rendez-vous aux philatélistes, cartophiles et numismates un dimanche sur deux de 10 h à 12 h dans la salle du cinéma Jean-Vigo. Prochaine réunion le dimanche 25 novembre.

■ DES ACTIVITÉS AVEC L'ASSOCIATION MON VILLAGE
L'association "Mon Village" propose jeudi 15 novembre un déjeuner dansant à Coulommiers, prix de la sortie 230 F. Renseignements à la Ferme de l'Horloge, 16, rue Pierre-Timbaud à Gennevilliers.

■ PERMANENCES DE LA CNL
Les permanences de la CNL ont lieu au 21-23 rue Victor-Hugo, tous les mercredis de 18 h à 19 h 30. Pour tous vos problèmes juridiques liés aux droits au logement.

■ REPAS AVEC L'UNITÉ GAVROCHE
L'Association Unité Gavroche organise son repas annuel vendredi 23 novembre à 19 h à la Salle AGIR rue du 8-Mai-1945. Prix du repas avec animation: 60 F, inscription à la Salle Victor-Hugo lundi 19, mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 novembre.

■ BEAUJOLAIS AU QUEBEC
Comme chaque année, le Beaujolais nouveau arrive et il est attendu avec impatience à Gennevilliers. Cette année encore, le jour de son arrivée le jeudi 15 novembre, le Québec Café propose de le déguster gracieusement jeudi dès 11h30 devant le restaurant au 23 avenue Louis-Roche et le soir même lors d'un délicieux repas animé par un orchestre. Réservations indispensables au 01 47 91 00 79

■ LE PERE NOËL VERT DU SPF
L'expo-vente de jouets de Noël organisée par le Secours Populaire de Gennevilliers dans le hall d'honneur de la Mairie a rapporté 35 000 F. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la campagne du célèbre "Père Noël Vert" permettra de financer les colis alimentaires distribués à Noël aux familles en difficulté. Par ailleurs, la tombola du SPF a permis de récupérer également 820 F pour les sinistrés de Toulouse.

CITÉ VICTOR HUGO

Une nouvelle amicale de locataires

Mardi 6 novembre; une vingtaine de locataires de la cité Victor-Hugo se sont réunis en Assemblée Générale afin de constituer une amicale des locataires. Après une discussion très intéressante en présence de Jean Pilette, Secrétaire Fédéral de la CNL 92, les locataires ont élu leur Conseil d'Administration. Ce dernier s'est réuni mardi 13 novembre pour élire son bureau et commencer à réfléchir sur un règlement intérieur et sur les premières activités de l'amicale.

À la demande de nombreux locataires de la cité Victor-Hugo, le projet de la création d'une amicale avait été plusieurs fois

prouver les statuts de l'Amicale Victor-Hugo et afin d'élire son Conseil d'administration. Des questions ayant été posées sur le statut, Jean Pilette a pris la parole rappelant qu'une loi récente, la loi SRU (Solidarité Renouveau Urbain) prévoit que pour être reconnue officiellement et être "représentative", une amicale de locataires doit être affiliée à une organisation représentée au niveau local, départemental et national; ce qui est le cas de la Confédération nationale du logement. Seules ces amicales ont le droit de négocier avec leur bailleurs tous les problèmes liés au logement. Après cette mise au point et après avoir clairement redéfini le rôle de l'amicale, totalement indépendant des Comités de quartier ou des associations; les locataires ont pu élire leur Conseil d'administration qui s'est réuni le 13 novembre pour élire son bureau. Le premier travail



évoqué. Après plusieurs mois de travail, l'assemblée générale constitutive s'est réunie en présence de Jean Pilette, Secrétaire Fédéral de la CNL 92, mardi 6 novembre pour finaliser ce projet. Une vingtaine de locataires se sont retrouvés afin d'ap-

prover les statuts de l'Amicale Victor-Hugo et afin d'élire son Conseil d'administration. Des questions ayant été posées sur le statut, Jean Pilette a pris la parole rappelant qu'une loi récente, la loi SRU (Solidarité Renouveau Urbain) prévoit que pour être reconnue officiellement et être "représentative", une amicale de locataires doit être affiliée à une organisation représentée au niveau local, départemental et national; ce qui est le cas de la Confédération nationale du logement. Seules ces amicales ont le droit de négocier avec leur bailleurs tous les problèmes liés au logement. Après cette mise au point et après avoir clairement redéfini le rôle de l'amicale, totalement indépendant des Comités de quartier ou des associations; les locataires ont pu élire leur Conseil d'administration qui s'est réuni le 13 novembre pour élire son bureau. Le premier travail

FETE DES CELLULES DE GENNEVILLIERS

Banquet des communistes gennevillois

Plus de 500 personnes étaient présentes samedi 10 novembre à la Salle des Fêtes pour le traditionnel banquet des communistes de Gennevilliers.

La Salle des Fêtes de Gennevilliers accueillait samedi 10 novembre la fête des cellules de Gennevilliers. Plus de 500 personnes se sont retrouvées pour un sympathique banquet dansant. Patrice Leclerc, Secrétaire de la Fédération du PCF 92 a pris la parole afin de rappeler que ce banquet était l'occasion de faire la fête mais également de "prendre des forces ensemble pour lutter, agir à Gennevilliers pour changer ce monde". Condamnant une nouvelle fois avec force le terrorisme meurtrier du 11 septembre ainsi que les bombardements sur l'Afghanistan, inefficaces contre le terrorisme, Patrice Leclerc a rappelé que le PCF refusait "l'engagement de la France dans cette dangereuse politique derrière les USA". Le Secrétaire du PCF 92 a également fait un bilan de la situation en France, marquée par l'augmentation du chômage, "à Gennevilliers, Thomson projette de fermer son site.

Plus de 1400 salariés sont concernés." "Ainsi, les communistes forment cinq propositions pour conforter la croissance. Elles concernent le rôle de la France en Europe, la nécessité d'engager une relance européenne par la mise en œuvre d'une politique de grands chantiers, l'augmentation des salaires, dégager des moyens suffisants dans les budgets de l'Etat et de la Santé afin de répondre aux attentes de nos concitoyens, instaurer un moratoire suspensif sur tous les plans de licenciements." Patrice Leclerc, avant de saluer et féliciter Jacques Brunhes* pour sa nomination au poste de Secrétaire d'Etat au Tourisme, a rappelé que dans ce contexte, la candidature de Robert Hue à l'élection présidentielle pourra revêtir une dimension nouvelle, "elle sera profondément utile pour faire entendre d'autres choix, des aspirations et des idées qu'aucune autre candidature n'exprime-ra." Le PCF appelle à la Manifestation contre la guerre, samedi 17 novembre à 14h Place de la Nation. NT

*Tout comme Roland Muzeau, Patrice Leclerc a réaffirmé le choix des communistes gennevillois à se rassembler derrière Jacques Brunhes et Michelle Frischet aux prochaines législatives.



la Voix Populaire

M 2881 • N° 2408 • 5,00 F

GENNEVILLIERS • VILLENEUVE-LA-GARENNE • COLOMBES • ASNIERES

DU 21 AU 27 NOVEMBRE • N° 2408 • 5,00 F

ALGÉRIE
LA MUNICIPALITÉ
ET LES ASSOCIATIONS
CARITATIVES
EN APPELLENT
À VOTRE SOLIDARITÉ

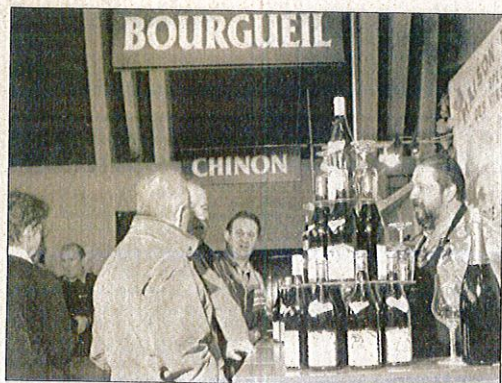
Le thermomètre affiche 10 °C

ÇA CHAUFFE À GALILÉE



Photo d'archive

Aucun salarié, aucune entreprise, aucune administration n'accepterait de travailler dans ces conditions. Comme chaque hiver depuis 6 ans le thermomètre affiche 10° et moins dans les salles du lycée Galilée. Très patients mais excédés devant le mépris affiché par les instances en charge du dossier, les lycéens ont refusé de suivre les cours lundi et mardi. Mercredi ils se rendent en délégation au Conseil régional. /2 et 3

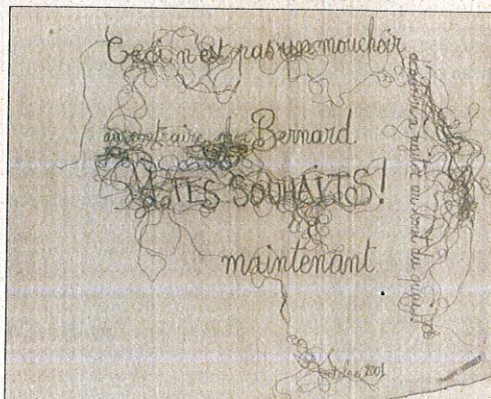


FOIRE AUX VINS

Un rendez-vous de plus en plus apprécié

15 000 visiteurs à la salle des fêtes ce week-end

ECOLE DES BEAUX ARTS MANET
Bernard Point remercié



Le directeur et fondateur de l'école des Beaux Arts Edouard-Manet, part en retraite. Elèves et amis ont tenu à lui rendre hommage.

BOURSE DU TRAVAIL
Retraites
et protection sociale
 A l'initiative de la CGT, une journée de réflexion pour l'avenir des retraites.
 /3

ASNIERES
A la rue
avec ses enfants
 /11

M 2881 • 2408 • 5,00 F • 0,76 €

FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX

Un bon cru !

Cette année encore, la Foire aux Vins et aux produits régionaux organisée par l'OTSI aura été un grand cru. Les amateurs étaient au rendez-vous et les produits proposés d'une grande qualité. Cette 16^e Foire aux Vins de Gennevilliers, inaugurée par Jacques Bourgoïn, Maire et Conseiller-Général et sous la présidence de Jacques Brunhes, Secrétaire d'Etat au Tourisme a accueilli plus de 15 000 visiteurs.

Comme chaque année, la Foire aux Vins et aux Produits Régionaux de Gennevilliers fait recette. Durant trois jours, ce sont plus de 15 000 visiteurs qui sont venus déguster, rencontrer et acheter vins et autres produits du terroir. Cette 16^e Foire aura été marquée par le sceau de la fidélité avec des exposants qui, comme leurs

ZOOM

■ AVEC LES RESTOS DU COEUR
Vendredi 30 novembre, une soirée jeux est organisée avec les Restos du Cœur à la maison de l'enfance Youri-Gagarine. Les habitants du quartier du Fossé de l'Aumône sont invités à offrir des jeux à l'association qui les remettra à des enfants démunis. Rendez-vous à la maison de l'enfance à partir de 19 h le vendredi 30 novembre.

■ AMICALE PHILATÉLIQUE
L'Amicale Philatélique de Gennevilliers donne rendez-vous aux philatélistes, cartophiles et numismates un dimanche sur deux de 10 h à 12 h dans la salle du cinéma Jean-Vigo. Prochaine réunion le dimanche 25 novembre

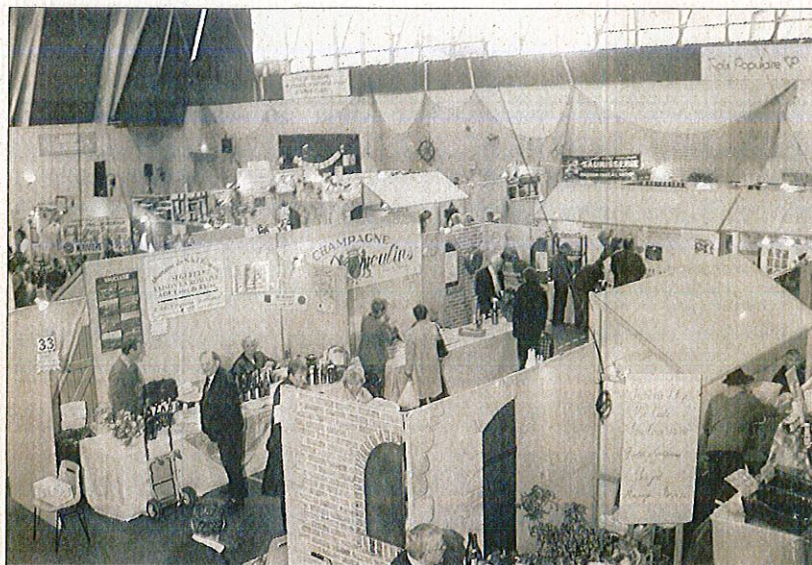
■ DES ACTIVITÉS AVEC L'ASSOCIATION MON VILLAGE
L'association "Mon Village" propose jeudi 22 novembre de 14 h à 18 h un après-midi dansant à la Ferme de l'Horloge, 16, rue Pierre-Timbaud à Gennevilliers. Renseignements auprès de l'association à la Ferme de l'Horloge.

■ PERMANENCES DE LA CNL
Les permanences de la CNL ont lieu au 21-23 rue Victor Hugo, tous les mercredis de 18 h à 19 h 30. Pour tous vos problèmes juridiques liés aux droits au logement.

■ REPAS AVEC L'UNITÉ GAVROCHE
L'Association Unité Gavroche organise son repas annuel vendredi 23 novembre à 19 h à la Salle AGIR rue du 8-Mai-45. Prix du repas avec animation: 60 F.

"clients" reviennent chaque année. Les nouveaux venus auront été agréablement surpris par la chaleur et l'amitié qui se dégagent de cette foire. Parmi les nouveautés, on a pu découvrir les Celliers de Ramatuelle et le désormais fameux vin de Johnny Hallyday: la cuvée "Lorada" mais également des fromagers de Normandie, le pain bio et les viennoiseries de l'Orne.

Plus de 50 exposants étaient présents et ont pu faire découvrir leurs produits. Le Domaine des Angelots qui proposaient d'excellents Macons, était là pour la troisième année et c'est avec une grande fierté que Jean-François Signoret faisait déguster ses vins 2000, un très bon millésime et des vins d'une grande tendresse. Philippe Guignan présent depuis la première foire aux vins avait



tion qui s'annonce déjà comme exceptionnelle; ce sera en effet la 10^e Foire aux Vins à se tenir dans

local, "une fête à la fois culturelle et populaire". Après avoir remercié les organisateurs et souhaité un nouvel élan pour 2002, le maire de Gennevilliers a passé la parole à Jacques Brunhes. Le Secrétaire d'Etat au Tourisme qui honorait cette Foire aux Vins de sa présence a rappelé com-

de valeurs marchandes mais aussi et surtout de valeurs humaines et d'échanges.

Après la traditionnelle remise des médailles aux exposants venant depuis au moins 10 ans à Gennevilliers, les membres de l'OTSI, les élus de Gennevilliers, les exposants et les visiteurs ont



amené de sa Gironde de nouveaux vins vieillis en fut de chêne "Français" au goût fort et boisés, un délice pour les connaisseurs. Tous les visiteurs ont pu trouver ce qu'ils espéraient: des vins de fête mais également des fromages, des charcuteries, des friandises ou des plats cuisinés. Cette 16^e Foire aux Vins aura été un grand succès mais également un tremplin pour la prochaine édi-

la salle des Fêtes (Les premières foires aux vins se tenaient dans la Mail de la mairie). Lors de l'inauguration officielle de cette 16^e Foire, Serge Cuisinier, président de l'OTSI, a d'ailleurs évoqué le renouvellement au niveau des structures qui allait s'opérer lors de la prochaine foire aux vins. Jacques Bourgoïn s'est félicité de la réussite de cette initiative qui dynamise le commerce



bien la gastronomie et la culture était liée au tourisme et combien cette foire de Gennevilliers portait en elle les valeurs du vrai tourisme: pas seulement porteur

pu trinquer et échanger le verre de l'amitié à la santé de la prochaine Foire aux Vins.

Noëlle Tsapas



Le Beaujolais nouveau est bien arrivé !

Comme chaque année à la même époque: le jeudi qui précède la Foire aux Vins de Gennevilliers; le Beaujolais nouveau a débarqué dans le monde, en France et à Gennevilliers. La tradition a été dignement respectée au Québec Café où l'on a déguster ce nectar le midi devant le restaurant mais également à la Fédération du PCF où l'on a ouvert les caves pour goûter le Beaujolais avec une assiette de charcuterie.



LES 22, 23 ET 24 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES

Une Foire aux vins aux couleurs médiévales

Cette année, la traditionnelle Foire aux Vins et aux produits régionaux de Gennevilliers se tiendra les 22, 23 et 24 novembre à la Salle des Fêtes. Fidèle à sa tradition de qualité, cette XVII^e foire accueillera 57 exposants venus des quatre coins de France afin de faire connaître leurs produits et la passion qui les anime. Durant trois jours, tous les visiteurs pourront déguster les meilleurs produits régionaux, faire quelques achats et gagner peut-être une superbe cave à vins d'une valeur de 1982 euros mise en jeu par l'OTSI maître d'œuvre de cette Foire aux vins.



gner une superbe cave à vin garnie d'une centaine de bouteilles d'une valeur totale de 1980 euros. Comme le rappelle Pierre Kerbastard, président de l'OTSI: «La Foire aux vins prendra une petite touche de médiéval; nous commencerons à fêter musicalement les 700 ans de la ville de Gennevilliers avec la chorale "Amitié" et l'ensemble "La Maurache"». La ville de Gennevilliers s'étant depuis des années construite dans une idée forte de solidarité, «c'est tout naturellement que l'OTSI a invité un vigneron du Gard à venir vendre ses produits à la foire» explique Pierre Kerbastard qui espère bien que les

nombreux visiteurs lui feront bon accueil. De nombreuses animations seront proposées sur la Foire au vins: dès l'ouverture, le vendredi, avec un accueil des visiteurs par des hôtesses costumées à la mode médiévale et de la musique ancienne avec l'ensemble "La Maurache"; samedi, inauguration officielle en présence de Jacques Bourgoïn et une animation musicale avec la chorale "Amitié" que vous retrouverez le dimanche également. Durant ces trois jours, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place en achetant bien sûr des produits

Chaque année, le rendez-vous est attendu par les Gennevillois et tous les amateurs "petits et grands" des vins de qualités et autres produits régionaux. Durant trois jours, du 22 au 24 novembre, la Foire aux vins accueillera 57 exposants qui vont vous proposer leurs produits et tenter de vous faire partager leur passion et le fruit de leur travail. Venus des quatre coins de France, ils vous proposeront de déguster, de découvrir et d'acheter leurs vins mais également leurs confitures, leurs huîtres, leurs plats préparés, leurs charcuteries, leurs fromages ou leurs friandises. Le vin reste bien sûr à l'honneur de cette initiative de l'OTSI et de nombreuses animations seront proposées durant ce week-end. Un grand jeu organisé par l'OTSI permettra à l'un des visiteurs de ga-

La femme et le sport

La femme et le sport, tel sera le thème du débat organisé par l'association Femmes Solidaires, le 30 novembre prochain à la Ferme de l'Horloge, de 14 heures à 17 heures. Une rencontre à laquelle sont invités femmes et hommes et qui permettra d'entendre Annick DAVISSE, inspectrice et juge sportive, Nicole ABBAR, ancienne internationale de football et Andréa BERRIER-DURANT, présidente de l'association Negar. Cette rencontre se tiendra sous le signe de la solidarité avec le peuple Afghani; l'association Femmes solidaires soutient la revendication de la présence d'une délégation de sportives et sportifs Afghans aux J.O. de 2004, à Athènes.

"MEMOIRE EN IMAGE"
Jocelyne Tournet-Lammer, auteur du livre "Mémoire en images" consacré à l'histoire de Gennevilliers sera présente sur la Foire aux Vins samedi 23 et dimanche 24 novembre de 15h à 17h; elle y présentera son livre et le dédicacera.

BEPC EN POCHE Félicitations



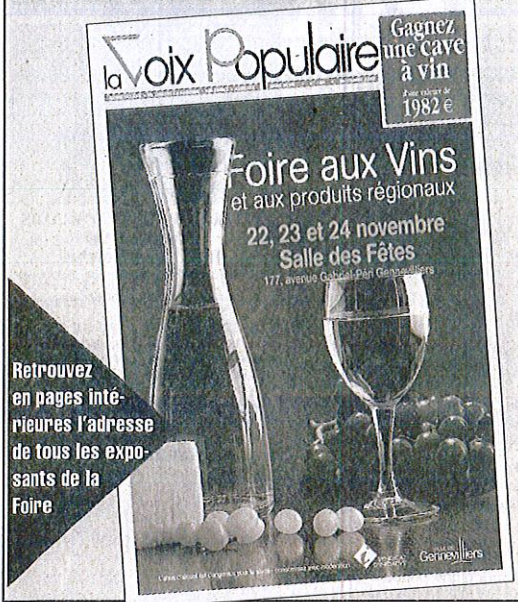
Deux cent quatre vingt six jeunes étaient invités samedi 16 novembre en Mairie pour une cérémonie destinée à féliciter les jeunes gennevillois en possession de leur BEPC. Ils sont venus recevoir les félicitations de Jacques Bourgoïn et de la Municipalité ainsi que quelques cadeaux: des chèques cadeaux d'une valeur de 20 euros. Avant cette chaleureuse réception, les jeunes diplômés étaient invités à une sortie en bateau mouche avant de se retrouver en Mairie pour partager le verre de l'amitié.

FNACA COMITÉ DE GENNEVILLIERS Soirée cabaret

Vendredi 8 novembre, la FNACA de Gennevilliers organisait une soirée cabaret qui a réuni plus de cent vingt personnes. Les convives ont pu déguster une délicieuse paella royale et ont assisté à un spectacle de transformistes avant de terminer la nuit en dansant jusqu'à 3 heures. Une belle réussite pour le comité gennevillois de la FNACA et tous ses adhérents.



La Voix Populaire spéciale Foire aux Vins dans votre boîte à lettres



Retrouvez en pages intérieures l'adresse de tous les exposants de la Foire

dans les différents stands de la Foire ou, si vous le préférez, à l'Espace restauration tenu par le Vieux Strasbourg ou dans des stands de fruits de mer, de moules-frites et de crêpes. A noter, un menu médiéval pour la soirée du samedi soir avec l'orchestre de Pierre Peribois et le dimanche après-midi, un concours de dégustation et le tirage au sort de la tombola de la Foire aux vins. Cette XVII^e Foire aux vins s'annonce une nouvelle fois excellente et d'un grand cru, ne la manquez pas, ce sera un grand rendez-vous de la gastronomie et du terroir.

Zoom

■ SORTIR AVEC AGIR
AGIR propose jeudi 21 novembre d'aller voir au Palais des Sports "C'était Bonaparte", le nouveau spectacle de Robert Hossein écrit par Alain Decaux. Vendredi 22 novembre, exposition "L'art de la soie" au Musée Carnavalet à Paris. Lundi 25 novembre, "La Chine pour un ticket de métro", une visite dans le quartier autour du métro Belleville. Mardi 26 novembre, matinée de remise en forme. Renseignements et inscriptions au 01 40 85 65 51.

■ STAGES DE PREMIERS SECOURS
La Croix Rouge de Gennevilliers organise des stages "premiers secours" dimanche 24 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Inscriptions au local de la Croix-Rouge au 64, rue Jean-Jaurès à Gennevilliers. Tél.: 01 47 99 41 16

■ ATMF MODIFIE SES HORAIRES DURANT LE RAMADAN
L'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) qui souhaite un bon Ramadan à tous les musulmans modifie ses horaires durant cette période. Permanence sociale et juridique le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 16h. Cours d'alphabétisation, pas de changement pour les séances du matin, lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h. Atelier couture: mardi et jeudi de 11h à 13h. Aucun changement d'horaires pour le soutien scolaire et les activités sportives. ATMF, 6, rue Henri-Barbusse à Gennevilliers. Tél.: 01 47 91 32 22.

■ PERMANENCES DE LA CNL
Les permanences de la CNL ont repris tous les mercredis de 18h à 19h30 au 21-23, rue Victor-Hugo.

■ AMICALE PHILATÉLIQUE
L'Amicale Philatélique de Gennevilliers donne rendez-vous à tous les amateurs. Prochaine réunion dim. 1^{er} décembre de 10h à 11h30 dans la salle Jean-Vigo.

■ MON VILLAGE
L'association Mon Village propose jeudi 21 novembre, un déjeuner dansant au Restaurant "Les Sources" à Saint-Rémy-de-la-Vanne. Prix de la sortie: 38 euros. Renseignements auprès de la Ferme-de-l'Horloge, au 16, rue Pierre-Timbaud à Gennevilliers.

■ PROTECTION CIVILE DE GENNEVILLIERS
La Protection Civile de Gennevilliers propose des cours de secourisme: prochaine session le lundi 2 décembre, mardi 3 et mercredi 4 de 19h30 à 22h. Enfin le jeudi 26 décembre de 14h à 17h et vendredi 27 de 9h à 17h. Cours au local au 10 bis, rue H.-Barbusse à Gennevilliers. Renseignements au 01 47 91 14 47.

■ SCIENCES CULTURE POUR TOUS
L'Association Sciences Culture pour tous vous propose la réalisation de vos cartes de vœux, invitation, menus et calendriers à l'occasion d'ateliers. Prochains rendez-vous mardi 26 novembre de 18h30 à 20h30 et jeudi 28 novembre de 18h30 à 21h. Renseignements au 01 40 85 60 32.

MOYEN ORIENT, PALESTINE, ISRAËL, IRAK ET DEMAIN... ?

Rencontre-débat à Colombes

La guerre est en train de devenir le lot commun et permanent de nombreuses régions du monde. Le Moyen Orient est l'une d'elles. 77 pays connaissent aujourd'hui des conflits armés. Chaque jour des enfants palestiniens sont blessés, tués parce qu'ils veulent vivre dans une Palestine libre, chaque jour des attentats suicides frappent aveuglement des familles israéliennes.

Depuis la guerre du Golfe, les USA et la Grande Bretagne n'ont jamais cessé de faire la guerre à l'Irak, s'arrogeant le droit de bombardements quotidiens, ne faisant qu'aggraver le sort de la population, déjà victime d'un embargo économique de plus de 10 ans, confortant la main mise de Saadam Hussein sur ce pays. Et depuis des années aucune solution politique n'émerge. Pourtant, même aux USA le refus de la guerre contre l'Irak se développe : 30 000 intellectuels et chercheurs américains ont signé un appel contre cette guerre. Cet appel s'étend et commence à se signer en France.

A Florence, le samedi 9 novembre, un cortège d'un million de personnes, profondément pacifiste, spectaculairement jeune, a

mêlé dans un même mouvement le refus de la guerre et des injustices.

Les communistes de Colombes veulent contribuer à promouvoir la paix pour assurer le développement de cette région. C'est pourquoi ils invitent les citoyens et les citoyens à une rencontre/débat samedi 30 novembre, de 15 heures à 18 heures à la section du PCF, rue des Voies-Bois.

Seront présents à cette rencontre Patricia Combes-Latour, journaliste de retour d'Irak, ainsi que Walid Attalah, représentant de l'organisation des Palestiniens en France.

Manifestation contre les projets de la Mairie

Depuis plusieurs semaines, les habitants du Petit-Colombes, quartier populaire de Colombes, est en colère contre le projet du Maire de la ville, de modifier le réaménagement des terrains de la Marine (construction de 30 000 m² de bureaux dans un quartier déjà dense, suppression des espaces verts et de jeux de l'école maternelle, localisation d'une aire pour les gens du voyage à proximité de la Maison de Nanterre). La nécessité d'une telle aire dans une ville comme Colombes n'est pas remise en cause. Mais elle nécessite que les lieux d'implantation choisis permettent une insertion de bonne entente avec les populations riveraines de la ville. Or ce projet a été annoncé sans aucune concertation préalable avec les habi-

tants. 3 pétitions ont circulé en même temps dans le quartier pour dénoncer ce projet, elles ont été massivement signées par des milliers de riverains. Il était normal que ces initiatives se prolongent dans l'organisation de manifestations. La première a eu lieu samedi 23 novembre. Sous une pluie battante, une centaine de riverains se sont rassemblés place Aragon pour dénoncer les méthodes et la décision de N. Gouëta. "Il n'est pas pensable d'installer ces caravanes dans un quartier situé en ZEP, et qui doit faire face à d'importantes difficultés" s'exclament des manifestants. D'autres surenchérisent : La mairie avait promis une consultation. Mais elle n'a jamais eu lieu !"

Une première mobilisation qui en

appelle d'autres puisque Bernard Destrem, Président du Groupe des élus communistes, a annoncé à la fin de la manifestation la venue de Nicole Gouëta sur le quartier le 10 décembre prochain pour présenter ses projets de réaménagement. Il a proposé, idée reprise par les manifestants, d'organiser un rassemblement devant l'espace des Quatre Chemins au début de cette réunion afin de montrer la détermination des habitants du Petit-Colombes à être entendus.

ANNONCES LÉGALES

Auby V SARL au capital de 7500 euros
177 ave d'Argenteuil 92600 Asnières
RCS Nanterre : B 439 323 684
Il résulte de l'AGE du 21/11/2002, les modifications suivantes dans les mentions ultérieures des statuts :
Ancien gérant : M. Petreski Toni
Nouveau gérant : M. Goullancourt Julien, 33, rue Anatole France 92300 Levallois Perret.

STUDIO HONG SMITH
SARL au capital de 7500 euros, 49 boulevard Leclerc 92110 Clichy. RCS Nanterre : B 442 238 291
Il résulte de l'AGE du 18/11/2002, les modifications suivantes dans les mentions ultérieures des statuts : Nouveau siège social : 12 bis rue Soyer 92200 Neuilly sur Seine, à partir du 1/12/2002.

VILLE DE GENNEVILLIERS
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

ARRETE
PORTANT CREATION PROVISoire
D'UNE INTERDICTION
DE STATIONNER ET UNE
RESTRICTION DE CIRCULATION
RUE DU MOULIN DE CAGE ANGLE
RUE THOMAS EDISON

ARRETE N° 1351
Olivier MERIOT, Maire-Adjoint,
Vu l'arrêté portant délégation d'attribution et de signature à Monsieur O. MERIOT, Maire-Adjoint, en date du 19 mars 2001, exécutoire le 19 mars 2001,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-2
Vu le Code de la Route, notamment ses articles L. 325-1, R. 325-14, R. 411-8 et R. 417-10,
Considérant que les travaux d'entretien du réseau Gaz de France nécessitent une emprise surchaussée,
Considérant l'emprise du chantier, il y a lieu d'interdire le stationnement de part et d'autre de la voie sur une distance de 20 mètres et restreindre la circulation, Considérant que cette mesure est de nature à préserver et à assurer la sécurité publique,

NT

ARRETE
ARTICLE 1 - A dater du 2 décembre 2002 et pendant toute la durée des travaux (évaluée à 3 semaines), rue du Moulin de Cage angle rue Thomas Edison,
- le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur une distance de 20 mètres de part et d'autre de la voie,
- la circulation s'effectuera sur une voie de largeur réduite à 3 mètres dans chaque sens,
ARTICLE 2 - La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h, au droit des travaux.
ARTICLE 3 - Les panneaux réglementaires rappelant ces dispositions seront mis en place par l'entreprise SOBECA chargée des travaux pour Gaz de France.
ARTICLE 4 - Les passages, protections et déviations de piétons seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.
ARTICLE 5 - Les véhicules stationnant en infraction aux dispositions de l'article 1 du présent arrêté pourront être mis en fourrière sur prescription de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent (articles R. 325-14 et R. 417-10 du Code de la Route).
ARTICLE 6 - M. le Commissaire Principal de Police, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, M. le Directeur Général des Services de la Mairie ainsi que tous les agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales.
Gennevilliers, le 18 novembre 2002.
O. MERIOT,
Maire Adjoint

Un forum à Colombes, engagé par le PCF, pour résister et construire un vrai changement

Après le séisme politique du 21 avril, des questions vitales sont posées aux communistes, aux Français, sur le devenir de la société, du monde, des forces de la transformation sociale. Le PCF a commencé à engager le débat avec les citoyens par la tenue de forums aux quatre coins de la France.

Les questions en débats portent essentiellement sur l'échec du 21 avril (premier tour de l'élection présidentielle) - pourquoi la gauche a été aussi durement sanctionnée ? - sur la résistance à mettre en œuvre face à la droite, sur l'objectif de réèlement

changer la société, le monde, sur l'utilité et l'avenir d'un parti communiste français.

En instaurant ces forums après les élections Présidentielles et législatives, marquée par la sanction de la gauche et particulièrement du PCF, après une abstention sans précédent lors de ces différents scrutins, les communistes souhaitent contribuer à promouvoir une nouvelle conception de la démocratie, faisant participer les gens en fonction de leurs attentes, de leurs idées, à la reconstruction d'une alternative politique.

Un forum aura lieu à Colombes

lundi 2 décembre à 20 h 30, école Ambroise Paré, avec Francis Wurtz, député européen, président du groupe européen GUE/NGL, Jacques Brunhes, député de Colombes - Gennevilliers - Villeneuve-la-Garenne, et Dominique Frelaut, Maire Honoraire de Colombes. Il est ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent échanger leurs points de vue avec les communistes, celles et ceux qui ne se résignent pas à l'hégémonie d'une droite ultra-libérale, celles et ceux qui cherchent de nouvelles alternatives pour transformer la société.

GENNEVILLIERS**Foire aux vins et aux produits régionaux**

Agée de 1 mois, cette demoiselle est la plus jeune visiteuse de la Foire aux vins.

Fidèle à sa tradition de qualité, la 17^e Foire aux Vins et aux produits régionaux de Gennevilliers a attiré ce week-end de très nombreux visiteurs. Les meilleurs vins côtoyaient de délicieux foies gras, soupes de poissons, fromages et autres produits du terroir. Gastronomes et gourmands sont venus goûter, déguster et faire quelques emplettes en prévision des fêtes de fin d'année.

Nouveau succès pour la Foire aux vins et aux produits régionaux de Gennevilliers qui se tenait à la Salle des Fêtes ce week-end. Plus de cinquante-sept exposants étaient venus présenter leurs produits et leur savoir-faire avec le but



avoué de faire partager une passion avec les visiteurs. Placée sous le signe de la solidarité et de la fête, la Foire aux vins proposait cette année de nombreuses animations aux couleurs médiévales. La Chorale "Amitié" et l'ensemble "La Maurache" ont proposé quelques animations musicales.

Un vigneron du Gard, région durement touchée par les intempéries, avait été invité par l'OTSI à venir vendre ses produits à la Foire. Lors de l'inauguration officielle de la Foire aux Vins, samedi matin, en

présence de Jacques Bruhnes, député; Pierre Kerbassard, président de l'OTSI et de nombreux élus; Jacques Bourgoïn, maire, a rappelé combien cette initiative était un moment fort, festif et culturel de la vie locale; placé cette année sous le signe des 700 ans de Gennevilliers. Le samedi soir, un repas médiéval était proposé aux visiteurs avec une animation musicale. Durant les trois jours, les visiteurs ont pu déguster sur place des moules, des fruits de mer, des crêpes ainsi que tous les produits présents sur les

stands, tout en buvant des jus de fruit et bien sûr du vin. Un concours de dégustation était organisé et en fin de journée, dimanche, le tirage au sort de la tombola Foire aux Vins a récompensé une Gennevoillaise qui est repartie avec une cave à vin offerte par l'OTSI.

La Foire aux Vins a fermé ses portes dimanche soir, dans l'attente de la 18^e édition; déjà l'OTSI s'affaire à la préparation de son Marché de Noël; un autre rendez-vous qui ne faudra pas manquer.

Le Beaujolais nouveau est arrivé... à Gennevilliers

Comme chaque année, le troisième jeudi du mois de Beaujolais marque l'arrivée du Beaujolais nouveau. A Gennevilliers les amateurs l'attendaient et le restaurant Quebec Café proposait de le déguster au tonneau, à l'entrée du restaurant, à l'occasion d'une sympathique animation.

Zoom

AMICALE PHILATÉLIQUE

L'Amicale Philatélique de Gennevilliers vous donne rendez-vous dans le local Jean Vigo. Prochain rendez-vous dimanche 30 novembre de 10 h à 12 h

VENTE DE JOUETS AVEC LE SPF

Le Secours Populaire de Gennevilliers recherche un bénévole ayant des connaissances en comptabilité et pouvant offrir une ou deux journées par semaine. Téléphonez au 01 40 86 22 48.

COURS DE SECOURISME AVEC LA PROTECTION CIVILE

La Protection Civile de Gennevilliers propose des cours de secourisme afin de préparer l'AFPS. Prochaine session samedi 6 décembre de 9h30 à 18 h et dimanche 7 décembre de 10 h à 16 h au 10 bis, rue Henri-Barbusse à Gennevilliers. Tarif: 54 euros, renseignements au 01 47 91 14 47.

PERMANENCES DE LA CNL

Les permanences de la CNL vous sont proposées tous les mercredis de 18 h à 19h30 au 21-23 rue Victor-Hugo afin de vous aider dans vos démarches concernant le droit au logement.

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

Depuis le 20 octobre, la Maison de la Solidarité a modifié ses horaires d'ouverture à l'accueil qui sont désormais et jusqu'en avril 2004: lundi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h30, mardi de 8h30 à 13 h, mercredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12 h et vendredi de 8 h à 13 h. Tous les matins de 8h30 à 10h30, il est proposé un petit-déjeuner traditionnel avec en complément soupe et fromage. La Maison de la Solidarité se laisse la possibilité d'adapter en période de très grand froid une ouverture ininterrompue de 8 h à 17 h avec soupe le midi.

ACTIVITÉS AUX GRÉSILLONS

L'Association Sciences Culture Pour Tous propose samedi 22 novembre visite du Sénat et dimanche 7 décembre visite du Musée des égouts de Paris et découverte des illuminations de Paris. Inscription et renseignements au 01 40 85 60 32

SORTIR AVEC GENN'VILLAGE

L'Association Genn'Village propose des sorties aux habitants du quartier du Village: une visite des Egouts de Paris le 29 novembre à 14 h, tarif: 1,50 euro et un spectacle pour enfants: Pinocchio sur glace à Bercy, le 7 décembre à 14 h, tarif: 6 euros. Inscriptions à l'Antenne de quartier 6, rue de la Procession mercredi 19 novembre et samedi 22 novembre de 10 h à 12 h

DES ACTIVITÉS AVEC AGIR

L'association AGIR propose mercredi 19 novembre une visite du parc des Princes: le temps d'une mi-tempête, pénétrez dans les coulisses du Club et de sa maison de famille. Une balade dans le passé, le présent et l'avenir de PSG et du Parc des Princes. Jeudi 20 novembre, randonnée interville dans le Vexin français. Lundi 24 novembre, diaporama sur le Vietnam à l'Auditorium de la bibliothèque François-Rabelais. Renseignements au 01 40 85 65 51

VENTE EXPO DE FIN D'ANNÉE

L'Association Femmes Solidaires du 92 organise sa vente expo de fin d'année samedi 13 décembre à la salle du Club AGIR au 19 rue du 8 mai 1945 à Gennevilliers de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Pour vos cadeaux de fin d'année, venez nombreux découvrir des produits uniques et originaux, de belles choses à offrir: soie petite, bijoux, artisanat précolombien, décoration intérieure, patchwork, artisanat chilien, chocolaterie artisanale, biscuiterie, confiserie et jeux pour enfants. Renseignements au 01 47 90 92 30.

ASSOCIATION MON VILLAGE

L'association Mon Village propose à ses adhérents sa dernière sortie de l'année au Coq au Vin à Triel-sur-Seine pour un déjeuner-dansant le jeudi 20 novembre. Tarif: 40 euros.

LES 21, 22 ET 23 NOVEMBRE
À LA SALLE DES FÊTES

La Foire aux Vins

Les 21, 22 et 23 novembre prochains aura lieu la 18^e Foire aux Vins et aux produits régionaux, un événement incontournable pour tous les Gennevillois et tous les amoureux de la bonne chère et du bon vin.

Il y aura cette année pas moins de cinquante-cinq exposants à animer et enrichir la 18^e édition de la Foire aux Vins et aux produits régionaux de Gennevilliers les 21, 22 et 23 novembre prochains. Le programme de cette initiative qui marque un moment fort des activités de l'OTSI est révélé en détail dans un numéro spécial de la Voix Populaire distribué dans

toutes les boîtes aux lettres des Gennevillois. La Foire aux Vins ouvrira ses portes vendredi 21 novembre à 10 h avec de nombreux stands représentatifs presque toutes les régions de France. Le vin sera bien sur à l'honneur: Beaujolais, vins d'Alsace, de Savoie, de Bergerac, du Jura, Costières de Nîmes, Bordeaux, Bourgogne, Chablis, Sancerre, Muscadet, Champagne, cotes de Provence et autres délices du palais. Les produits régionaux seront également dignement représentés avec des producteurs de charcuteries à base d'Autruches; de délicieuses foies gras; de miel; d'huîtres et autres soupes de poissons, de fromages, de pains ou encore de chocolats. L'objectif de cette Foire aux Vins est de déguster sur place des produits de qualité, afin éventuellement d'en faire l'acquisition en prévision des fêtes de fin d'année. Durant ces trois jours, la Foire aux Vins se veut être à la fois un grand marché convivial et un restaurant pour toutes les bourses. La restauration sur place vous permettra de déguster le midi des huîtres, des moules ou des crêpes mais également des fromages et charcuteries ou encore des spécialités alsaciennes à l'espace restauration du Vieux



Strasbourg. Comme chaque année, un repas-dansant sera également proposé aux visiteurs et exposants, le samedi soir: une délicieuse potée auvergnate (pour 21 euros). Autour de cette grande fête de la gastronomie, l'OTSI organisera de nombreuses animations avec la présence et la réalisation en direct d'une émission de Radio IDFM. Ile-de-France le samedi de 9 h à 10 h 30; mais également un concert de la Chorale Amitié à 11 h 45. En qualité d'organisateur, l'Office de Tourisme sera présent, venez y faire un tour, vous pourrez y rencontrer ceux et celles qui y travaillent mais vous pourrez également vous y procurer les cassettes et DVD des 700 ans de Gennevilliers ainsi que des billets pour la super tombola du marché de Noël. A ce même stand, vous pourrez retrouver Jocelyne Tourner-Lammer qui viendra dédicacer ses livres consacrés à Genne-

villiers, samedi et dimanche de 15 h à 18 h. Enfin, une grande tombola sera organisée avec la possibilité pour tous les visiteurs de gagner une semaine dans un gîte en Alsace pour deux personnes. Voilà d'innombrables bonnes raisons pour chacun de venir faire un petit tour ce week-end à la Foire aux Vins, à la Salle des Fêtes.

Noëlle Tsapas

Foire aux Vins

Les 21, 22 et 23 novembre
A la Salle des Fêtes
de Gennevilliers.

Soirée-dansante

le samedi soir à 20 h 30
animée par l'orchestre
de Patrick Bienvenu.

Tarif adulte: 21 euros,
enfants: 8 euros
Réservation indispensable
au 01 41 47 92 10

Goûter musette au fossé



Samedi 15 novembre, le Comité de Quartier du Fossé de l'Aumône et l'Association la Renaissance organisent à la Maison de l'Enfance Youri Gagarine un après-midi goûter musette animé par le groupe "Coin de rue". Une cinquantaine de Gennevillois sont venus faire la fête: après un spectacle consacré à Bourvil, la piste de danse a été envahie par tous les amateurs de valse et de tango. L'après-midi s'est terminée autour de gâteaux confectionnés par le Centre d'aide par le travail: le Castel.

FAITS ET MÉFAITS

faits et méfaits

VOL À MAIN ARMÉE

À LA LIBRAIRIE DU LUTH

Samedi 15 novembre à 18h45, deux mineurs ont été interpellés après le braquage de la librairie du Luth située bd JJ Rousseau. Les deux jeunes garçons sont rentrés dans le magasin masqués et armés d'un pistolet "gome cogne" muni de balles en liège.

Sous la menace de leur arme, ils se sont fait remettre la caisse de la librairie avant de s'enlir du magasin. Lors de leur fuite à pied, ils ont tirés sur la librairie qui a été blessée à la tempe. Immédiatement rattrapés par la police, ils ont été interpellés en flagrant délit. Ils ont été défilés et passeront devant le juge des mineurs. Très choquée, la librairie a dû se rendre à l'hôpital après que Jacques Bourgoïn, maire de Gennevilliers et Olivier Mériot, adjoint chargé de la sécurité se soient rendus sur place dès lundi matin.

Le Maire de Gennevilliers a par ailleurs aussitôt réclamé au Préfet la mise en place au plus vite d'une réunion sur la sécurité au Luth, suite à cette agression et à de nombreuses voitures endommagées ces derniers jours dans ce quartier. La réponse aura été rapide, la réunion ayant été programmée pour ce mercredi 19 novembre. A suivre...

INFRACTION À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS

Vendredi 14 novembre à 11h, les policiers ont interpellé rue Eugène Delacroix un jeune homme pour infraction à la législation sur les stupéfiants alors qu'il était en possession d'un gramme de cannabis. Le jeune garçon était déjà recherché pour violence sur agent de police pour refus d'obtempérer lors d'un contrôle effectué la veille. Le dealer a été interpellé et défilé, il passera devant le procureur.

ACCIDENT SUR LA VOIX

PUBLIQUE AVEC DÉLIT DE FUITE

Vendredi 7 novembre à 21 h 40, un accident rue Eugène Delacroix a fait un blessé léger: un jeune garçon qui faisait du vélo a été renversé par un véhicule dont le chauffeur a pris la fuite. La jeune victime a été blessée aux jambes; l'enquête est en cours.

ILS SIPHONNAIENT L'ESSENCE DES CAMIONS

Vendredi 14 novembre à 22h00, les policiers ont interpellé deux individus en flagrant délit de vol d'essence sur des camions dans le Port de Gennevilliers. Les deux voleurs avaient siphonné près de 60 litres de gasoil

ANNONCES LÉGALES

VILLE DE GENNEVILLIERS
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

ARRETE
DEFINITIF PORTANT CREATION
D'EMPLACEMENTS RESERVES
AUX VEHICULES MUNIS
D'UNE CARTE EUROPEENNE DE
STATIONNEMENT.

ARRETE N° 1542

Olivier MERIOT, Maire-Adjoint,
Vu l'arrêté portant délégation d'attributions et de signature à Monsieur O. MERIOT, Maire-Adjoint, en date du 19 mars 2001, exécutoire le 19 mars 2001,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2131-1, L. 2213-1 et L. 2213-2,
Vu le Code de la Route, notamment ses articles L. 411-1 et R. 417-11,

Considérant les difficultés de stationnement rencontrées, sur l'ensemble du territoire communal, par les personnes à mobilité réduite,
Considérant en conséquence qu'il convient de réserver des emplacements afin de faciliter le stationnement des véhicules dont les conducteurs sont titulaires d'une carte européenne de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée ou un macaron « G.I.C. » ou « G.I.G. ».

ARRETE

ARTICLE 1 - A dater de l'approbation du présent arrêté, et à titre permanent, il est créé des emplacements réservés pour le stationnement des véhicules dont les conducteurs sont titulaires d'une carte européenne de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée ou un macaron « G.I.C. » ou

« G.I.G. » aux adresses énumérées en annexe.

ARTICLE 2 - Les emplacements réservés seront matérialisés par un panneau, pictogramme blanc sur fond bleu, conforme à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 - Le stationnement des véhicules en infraction sera considéré comme gênant. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par l'article L. 411-1 et L. 417-11 du Code de la Route.
ARTICLE 4 - M. le Commissaire Principal de Police, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, M. le Directeur Général des Services de la Mairie ainsi que tous les agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales.
Gennevilliers, le 31 octobre 2003

O. MERIOT
Maire-Adjoint

ARRETE N° 1542
DU 31 OCTOBRE 2003

ANNEXE 1:
adresses des emplacements réservés

NOMBRE	ADRESSE
2	19 avenue des Sévins
1	6 avenue Léline (côté pignon du bâtiment)
2	Sur le parking face au n° 5 rue des Agnelles
1	N° 11 rue Robespierre (côté pignon de l'immeuble)
1	Place Saint-Just (côté pignon de l'immeuble Robespierre)
1	Rue Julien Mocquard (face Maison du Développement Cultuel)

RESTAURANTS
Restaurants

MENUS DES RESTAURANTS D'ENFANTS

Mercredi 26 : Salade verte, poulet rôti, frites, fromage blanc et sa crème de marron avec son biscuit.

Jedi 27 : Pomelos au sucre, canneloni de saumon à l'estragon, coulommiers, mimolette, compote de pommes ou de poire.

Vendredi 28 : Salade mercre, sauté d'agneau à la provençale, haricots beurre en persillade, demi-sel, carré de l'Est, fruit de saison.

Lundi 1^{er} : Non parvenu.

Mardi 2 : Non parvenu.

MENUS DES ANCIENS

Les menus des autres jours sont identiques à ceux des restaurants d'enfants.

SAMEDI 29 ET 30 NOVEMBRE

Pamplemousse, potage carotte, paëlla, grillade de porc, ratatouille, riz de la paëlla, munster, compote de pommes, éclair.

REPAS À DOMICILE

Mercredi 26 : Concombre ciboulette, burger de veau sauce Bercy, gratin de chou-fleur, emmental, croustatine cerise.

Jedi 27 : Céleri rémoulade, pavé de colin sauce grenobloise, purée de pommes de terre, gouda, crème vanille.

Vendredi 28 : Pizza au fromage, jambon de Paris, carottes à la crème, fromage blanc nature et sucre, fruit de saison.

Samedi 29 : Saucisson à l'ail et cornichons, rôti de porc aux pruneaux, riz créole, cantal, fruit de saison.

Dimanche 30 : Salade de tomate et olives, poule au pot et ses légumes, Pont l'Evêque, grillé aux pommes.

Lundi 1^{er} : Betterave vinaigrette, échine de porc charcutière, lentilles, froidou, flan vanille.

Mardi 2 : Coupelle de pâté de volaille, poulet, poulet rôti, printanier de légumes, Saint Paulin, yaourt, aux fruits.

Menus adaptés pour régimes sans sel et diabétiques.

ANNONCES LÉGALES

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE VILLE DE GENNEVILLIERS

Par une délibération en date du 24 septembre 2003 le conseil Municipal a approuvé le projet de déclassement du domaine public communal, à l'angle de l'avenue Chandon et de la rue Paul Vaillant Couturier.

ABP CONSULT

1, rue Paul Bourget
92500 Rueil-Malmaison
RCS Nanterre : B 418 169 132
Capital : 7 622,45 euros

Suivant à l'AGE du 31 octobre 2003, il a été décidé de nommer Madame Barbier de Prévile Frédérique née Hebrard en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Barbier de Prévile Arnaud, gérant démissionnaire à compter du 31 octobre 2003. Mention au RCS.

FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX

Le succès du terroir

Nouveau succès pour la 18^{ème} Foire aux Vins et aux produits régionaux de Gennevilliers qui a reçue cette année pas moins de 18 000 visiteurs durant trois jours. Cette année encore les amateurs de bons vins et de produits du terroir sont venus nombreux déguster et acheter vins, charcuteries, fromages, confitures et autres mets de qualité. Une belle réussite pour l'OTSI qui prépare déjà activement sa prochaine initiative: le Marché de Noël, événement également très attendu par tous les gennevillois les 12, 13 et 14 décembre au Village.



Le Beaujolais nouveau est arrivé

Comme chaque année, le troisième jeudi du mois de novembre aura été marqué par l'arrivée du désormais traditionnel Beaujolais Nouveau.

Il est arrivé ! Le Beaujolais Nouveau n'a pas failli à la tradition de fête et de convivialité en débarquant ce jeudi 20 novembre à 0 heure chez tous les débiteurs de boissons et restaurateurs dignes de ce nom. A Gennevilliers et ses environs comme partout, les amateurs étaient au



premier Beaujolais de l'année. Au Québec Café, fidèle à la tradition de la maison, c'est déguisé et auprès d'un brasero que l'on pouvait déguster le Beaujolais au tenneau pour tous les clients avant de faire la fête le jeudi au soir autour d'un dîner spectacle avec du Beaujolais.

N.T.

L'Auberge des Prés Carrés
115 rue des Champarrons
à Colombes. Tél. : 01 42 42 70 02
Le Québec Café au 23 avenue Louis-Roche à Gennevilliers
Tél. : 01 47 91 00 79

SPORTS ACTUA

MERCREDI 26 NOVEMBRE

■ **RUGBY**
Stade Claude-Luboz
21h : CSMG / RC Alentour du Panthéon (Folklo)

SAMEDI 29 NOVEMBRE

■ **FOOTBALL**
Parc des Sévines
N° 1 : 9 h 30 : Fedex / AS Horizon
N° 2 : 14 h : CSMG / Villeneuve la Garenne (Poussins)
N° 3 : 14 h : CSMG / OP 15 (Poussins)

N° 1 : 16 h : CSMG / Clamart (13 ans)
N° 2 : 16 h : CSMG / Seizième (13 ans)

Stade du Luth
14 h : ESG / Centre de Paris (Benjamin)

■ **BASKET**
Gymnase Joliot-Curie
14 h : CSMG Asnières (Poussins filles)
16 h : CSMG ACBB (Poussins masculins)
18 h : CSMG Colombes (Minimes)
20 h 30 : CSMG / Sévres (Seniors 2)

■ **BADMINTON**
Salle des Fêtes
7 h/23 h : Tournoi International

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

■ **FOOTBALL**
Parc des Sévines
N° 1 : 13 h 30 CSMG / Petit Ange (15 ans)
N° 2 : 13 h 30 AS Fossé / Grenelle
N° 2 : 15 h ATMF / Ibérica

Stade du Luth
15 h 30 : ESG / Villeneuve la Garenne

■ **RUGBY**
Stade Claude-Luboz

13 h 30 : CSMG / Compiègne (Réserve)
15 h 00 : CSMG / Compiègne (Prémère)

■ **BASKET**

Gymnase Joliot-Curie
11 h 30 : CSMG / Courbevoie (Mini Poussins)
13 h 30 : CSMG / Courbevoie (Cadette)
15 h 30 : CSMG / SMM (Seniors Filles)

■ **BADMINTON**
Salle des Fêtes
7 h/20 h : Tournoi International

CARNET
carnet

ETAT CIVIL Du 18/11 au 24/11

NAISSANCES
Rodrigues Serena, 88, rue L.-Calmel ; Brossard Mathéo, 39, rue G.-Sand ; Benkherouf Aymane, 52 ter, rue H.-Barbusse ; Belmessaoud Zackaria, 3, rue des Agnettes ; Théophile Stécy, 5, rue E.-Delacroix ; Timtaoucine Walid, 18, rue H.-Barbusse ; Barsoum Laura, 7, rue Brenu ; Sully Sheidy-Angelina, 31, rue Sainte-Marie ; Martineau Hugo, 61, av. Chandon ; Abdelwahed Ousseima, 2, rue G.-Courbet ; Daclinat Evens, 20, rue Brenu ; Mazari Anouk, 5, rue J.-Jaurès ; Khorchid Abdel, 14, av. G.-Péri.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Leila Azouagh et Mohamed Belkacem ; Bandine Perrez et Saïd Khemici.

MARIAGES DU 21/11 AU 28/11

Daudet Ndopedro et Anifa, Tani Mbango, 58, av. G.-Péri ; Ali Belkacem Karouni et Fatima El Ghazzal, 34, rue J.-Larose ; Merouane Foudil et Nadia Zitouni, 32, rue J.-Jaurès.

CARNET
carnet

SAPERS POMPIERS
☎ 18 ou 01 47 94 88 94
S.A.M.U ☎ 15
S.M.U.G ☎ 15
(demander le médecin de garde)

COMMISSARIAT DE GENNEVILLIERS
☎ 01 40 85 14 31

PHARMACIES DE GARDE:
Dimanche 30 novembre 2003
RADJABALI 5, RUE VICTOR-HUGO
TEL. : 01 47 8318 08

18, rue V.-Hugo ☎ 01 47 90 18 15
Tour G.-Courbet ☎ 01 47 99 78 48
78, rue P.-Timbaud ☎ 01 47 99 28 22
20, rue Brenu ☎ 01 47 90 21 88

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ: 3, rue de la Paix.
Tél. : 01 40 85 66 50

CENTRE CAMILLE-RONCE: 25, rue Louis-Castel. Tél. : 01 41 11 27 30
Ligne directe PMI: 01 41 11 27 35

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL
Tél. : 01 40 85 66 83

Parole Ados: accueil: mercredi de 12 h 30 à 14 h et de 17 h à 18 h, vendredi de 12 h à 13 h.

Accueil, conseil, écoute, parents: Perm. lundi de 13 h 30 à 17 h 30, rez-de-chaussée de la mairie, la Paix, Tél. 01 40 85 66 66, postes : 50 29 et 50 30

MALADIE DU PSYCHISME: 3, rue de la Paix. Tél. 01 41 47 94 80

CENTRE MAGELLAN: aide aux personnes en difficulté avec l'alcool, 10, rue de la Paix.
Tél. : 01 41 21 05 63

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE (post opératoire): Clinique Saint-Jean, 89, av. des Grésillons.
Tél. : 01 40 80 66 66

ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (FNATH):
Tél. : 01 49 23 84 00.

VIE LIBRE: Tél. : 01 47 99 12 05 (rép.). Permanences: le mardi de 18 h 30 à 20 h, 10, rue de la Paix; le mercredi de 18 h à 19 h 30, 10, rue L.-Castel.

TOXICOMANIES: LACIAT 92, centre de soins spécialisés en toxicomanie accueille tout usager de drogues, ou parents et proches d'usagers.

Consultations les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 17 h, le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h, le jeudi de 9 h à 19 h

Tél. : 01 47 99 97 16.

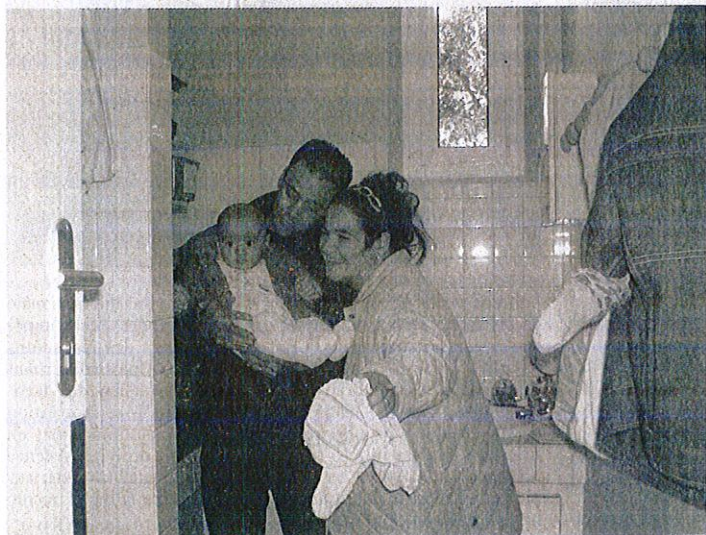
19^e Foire aux Vins



Nouveaux décors, nouvelle ambiance, nouveaux exposants. C'est à la salle des fêtes durant trois jours. Du 19 au 21 novembre, la Foire aux vins organisée par l'office de tourisme - syndicat d'initiative. /5

HALTE GARDERIE PLEIN GRÉS

Des p'tits qui ont déjà 20 ans



P'tits Grés, la halte garderie de l'association Plein Grés, fête ses vingt ans d'existence. Une journée portes ouvertes sera organisée et à cette occasion, un appel est lancé pour que les anciens devenus grands viennent se retrouver autour de quelques souvenirs.

FEST NOZ
**La Bretagne
vous invite**

/2

CABARET LECTURE
**La gourmandise
s'expose**

/7

METRO LIGNE 13
**Dédoublement,
si on en parlait?**

/3

LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE À LA SALLE DES FÊTES

FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS RÉGIONAUX

Très attendue par des amateurs de plus en plus nombreux, la Foire aux vins et aux produits régionaux se tiendra cette année les 19, 20 et 21 novembre à la salle des fêtes. Ce rendez-vous des gourmets et gourmands à un mois des fêtes de fin d'années est l'occasion de déguster les meilleurs produits et de faire quelques achats en prévision des réveillons.

La 19^e Foire aux Vins et aux Produits Régionaux de Gennevilliers se tiendra cette année les 19, 20 et 21 novembre à la Salle des Fêtes. Organisé par l'OTSI, ce grand rendez-vous de la gastronomie sera marqué, cette année, par un décor complètement rénové où vous pourrez retrouver nouveaux et anciens exposants ayant pour point commun l'amour des bonnes choses. Durant ces trois jours, les visiteurs auront la possibilité de se promener dans les allées de la Foire pour y découvrir des vins, de la charcuterie, des fromages, du chocolat et autres fruits de mer ; tout ce qui peut ravir le palais. Au hasard de vos rencontres, vous dégusterez, discuterez et partagerez peut-être la même passion que ces vignerons, charcutiers et confiseurs. Cette Foire aux Vins reste un grand marché où faire quelques emplettes mais elle est aussi un lieu où manger des spécialités Alsaciennes à l'espace restauration du Vieux Strasbourg, des fruits de mer au stand de Serge Ruffel, des moules frites au stand de l'Amicale Bretonne ou encore des crêpes. Le samedi 20 novembre, un repas chaud suivi d'une soirée dansante sera proposé par l'OTSI (réservation indispensable au 01 41 47 92 10) et durant tout le week-end de nombreuses animations seront également proposées : une exposition, un concert de la Chorale Amitiés, un concours de dégustation et la tombola de la Foire aux Vins avec un superbe lot : une semaine

Nouveaux décors, nouvelle ambiance et nouveaux produits à découvrir...

Foire aux vins & aux produits régionaux

A gagner, une semaine pour deux personnes dans le Bordelais

19, 20 et 21 novembre salle des fêtes

pour deux à Pian sur Garonne. Une cinquantaine d'exposants vous attendent et vous proposeront de délicieux Bordeaux, des Bourgognes capiteux et des vins produits dans la tradition et avec l'amour du métier. Des artisans vous proposeront des huîtres, des chocolats, des pains d'Agén, des pains, des soupes de poissons, des alcools, de l'agneau ou du lapin ;

des mets d'une grande qualité à des prix défiant toute concurrence. Rendez-vous du 19 au 21 novembre à la salle des Fêtes de Gennevilliers pour cette 19^e Foire aux Vins et aux produits régionaux et découvrez par avance ce qui vous attend dans le hors série de la Voix Populaire distribué dans vos boîtes aux lettres.

NT

Amicale philatélique de gennevilliers



FOIRE AUX VINS

L'Amicale Philatélique de Gennevilliers sera présente à la Foire aux Vins de Gennevilliers et vous donne rendez-vous sur son stand pour y obtenir la nouvelle enveloppe souvenir avec cachet et date.

ÉCOLE MATERNELLE AGUADO À GENNEVILLIERS

Les parents d'élèves inquiets

Ce mercredi 10 novembre, une vingtaine de parents d'élèves étaient réunis devant la maternelle Aguado afin de manifester leurs inquiétudes face aux décisions prises par la directrice de l'école.



Ce sont des parents d'élèves inquiets qui étaient réunis autour d'une banderole accrochée à l'entrée de l'école maternelle Aguado ce mercredi 10 novembre. Ils dénonçaient un déménagement interne à l'établissement ayant pour conséquence le déplacement des classes des grandes et petites sections afin de permettre à la directrice, également responsable d'une classe de « répondre aux sollicitations quotidiennes et d'urgence auxquelles l'équipe et la directrice doivent faire face. » Concrètement, ce rassemblement qui avait lieu ce mercredi 10 novembre, jour du déménagement, avait pour objectif d'interpeller l'Inspection académique, la direction et l'équipe enseignante sur ce que les parents d'élèves qualifient comme « une importante dégradation des relations avec la direction de l'école ; un climat défavorable. » La configuration actuelle de l'école Aguado qui résulte des travaux importants réalisés en concertation avec les parents et les enseignants regroupe ensemble les deux classes de petits à proximité des dortoirs, des sanitaires pour petits et d'une cour de récréation où ils peuvent jouer entre eux. La nou-

velle configuration déplace la classe des petits dans l'autre aile de l'école et la classe des grands. Les parents d'élèves regrettent que cette décision soit prise sans concertation et ils émettent quelques critiques sur cette décision : « La classe des petits sera éloignée des dortoirs, il n'y aura qu'un seul et unique transport d'enfants vers leur classe ce qui implique un réveil simultané. Ils partageront la cour de récréation des moyens et grands. Ces petits, qui ont besoin de stabilité et qui ont commencé depuis la rentrée à établir des repères vont devoir s'adapter à un nouvel environnement. » Les parents d'élèves ont décidé ce mercredi d'écrire à Jacques Bourgoïn, maire de Gennevilliers ainsi qu'à l'Inspecteur d'Académie afin de leur demander un rendez-vous pour évoquer ces différents problèmes. Contactées par nos soins pour s'exprimer sur cette situation, ni Madame Moranges, enseignante avec décharge de direction maternelle Aguado, ni Madame Le Bret, inspectrice d'Académie n'ont souhaité s'exprimer nous renvoyant sur l'Inspection Académique.

NT

« La phrase toujours rebelle et insurrectionnelle »

Journée Pablo Neruda poète engagé (1904-1973)

La création culturelle face au néo-libéralisme

À l'occasion du centenaire de la naissance du Prix Nobel de littérature, nous vous invitons à découvrir, ou à redécouvrir son œuvre lors d'une activité culturelle qui aura lieu le Samedi 20 novembre 2004, de 12h à 23h, à l'Espace Oscar Niemeyer (2 place Colonel Fabien - 75019 Paris) (M) Colonel Fabien

Programme et réservation sur notre site internet : www.nerudacentenario.org

19, 20 ET 21 NOVEMBRE 2004

19^e Foire aux Vins et aux produits régionaux

Nouveau succès pour la Foire aux Vins et aux produits régionaux de Gennevilliers. Malgré une baisse sensible de la fréquentation de ce traditionnel rendez-vous du « bien vivre », visiteurs et exposants sont tous repartis satisfaits. Chacun attend désormais la 20^e édition de la Foire.

Cette 19^e édition de la Foire aux Vins de Gennevilliers organisée par l'OTSI aura été marquée, cette année encore, par un succès. Si la fréquentation est en baisse par rapport à l'année dernière qui fut, elle, exceptionnelle ; la qualité et le plaisir auront encore marqué ce traditionnel rendez-vous des gourmets. Satisfaction donc pour l'OTSI et son président Pierre Kerbastard qui rappelait que pour cette 19^e édition, un effort avait été réalisé par l'OTSI pour renouveler les décors des stands et accueillir dans la convivialité exposants et visiteurs. Satisfaction partagée pour la Municipalité : Jacques Bourgoïn, après avoir visité la Foire aux Vins a souligné combien cette initiative participait par son dynamisme à la richesse de la vie associative qui rend Gennevilliers attractive et agréable à vivre. Durant 3 jours, visiteurs et exposants ont pu partager la même passion pour le bien vivre, le bien manger et le bien boire dans une atmosphère de convivialité et d'amitié. On a pu déguster, découvrir et faire l'acquisition de vins, charcuteries, fromages, chocolats et autres fruits de mer ; l'occasion, à un



mois des fêtes de fin d'année, de préparer déjà les réveillons. De nombreuses animations ont accompagné ce week-end avec un spectacle remarqué de la Chorale Amitié, un concours de dégustation qui a vu la victoire de Didier Frayssou d'Asnières et le tirage de la Tombola de la Foire aux Vins : Gérard Barthel étant l'heureux gagnant d'un séjour d'une semaine pour deux

personnes dans le Bordelais. La Foire aux Vins a fermé ses portes dimanche soir, tout le monde s'est donné rendez-vous ce week-end pour le Fest-Noz organisé par l'OTSI et l'Amicale Bretonne, en attendant le Marché de Noël, le Marché aux Fleurs et bien sûr la 20^e et déjà très attendue Foire aux Vins.

Noëlle Tsapas

BREVET DES COLLÈGES

Diplômés et récompensés

Trois cents jeunes ayant obtenu leur brevet des collèges étaient mis à l'honneur par la municipalité samedi 20 novembre. Les gennevois sont allés quartier de l'Opéra à Paris pour assister à un spectacle multimédia sur l'histoire de la capitale. Ils étaient ensuite



attendus en mairie pour un cocktail au cours duquel Jacques Bourgoïn les a chaleureusement félicités. Les jeunes présents sont repartis avec des cadeaux : un chéquier ville pour obtenir des avantages dans différentes infrastructures de Gennevilliers et un chèque cadeau de 20 euros.

ANNONCES LEGALES

VILLE DE GENNEVILLIERS DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ARRETE PORTANT CREATION PROVISOIRE D'UNE MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION RUE DES NOELS ARRETE N° 1766

Olivier MERIOT, Maire-Adjoint,
Vu l'arrêté portant délégation d'attribution et de signature à Monsieur
O. MERIOT, Maire-Adjoint, en date du 19 mars 2001, exécutoire le 19 mars 2001.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-2,
Vu le Code de la Route, notamment ses articles L. 325-1, R. 325-14, R. 411-8 et R. 417-10,
Considérant les travaux d'aménagement du trottoir de la rue des Noels,
Considérant l'emprise du chantier, il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement, rue des Noels,
Considérant que cette mesure est de nature à préserver et à assurer la sécurité publique,

ARRETE

ARTICLE 1 - A dater du 15 novembre 2004 et pendant toute la durée des travaux (évaluée à 2 mois); Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant, rue des Noels.
La rue des Noels sera interdite à la circulation. Les déviations seront mises en place par les rues Louis Roche, Moulin de Cage et Bongarde.

ARTICLE 2 - Les panneaux réglementaires rappelant ces dispositions ainsi que des passages riverains suffisants aux sorties de garage seront mis en place par l'entreprise S.N.P.R. chargée des travaux pour le compte de la Ville de Gennevilliers.

ARTICLE 3 - Les passages, protections et déviations de piétons seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 - Les véhicules stationnant en infraction aux dispositions de l'article 1 du présent arrêté pourront être mis en fourrière sur prescription de l'Officier de Police Judiciaire territorialement com-

pétent (articles R. 325-14 et R. 417-10 du Code de la Route).
ARTICLE 5 - M. le Commissaire Principal de Police, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, M. le Directeur Général des Services de la Mairie ainsi que tous les agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié dans les formes légales.
Gennevilliers, le 9 novembre

VILLE DE GENNEVILLIERS AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

Dénomination de la Collectivité : Ville de GENNEVILLIERS - Mairie
Adresse : 177 à 187 avenue Gabriel Péri - B.P. 217
Code postal : 92 237
Ville : GENNEVILLIERS
Téléphone : 01. 40. 85. 66. 66
Télécopie : 01. 40. 85. 61. 30

DENOMINATION DU MARCHÉ
Procédure de passation : procédure adaptée
Objet du marché : Réfection du réseau d'assainissement avenue Léonie

Forme juridique du marché : Marché de travaux
Nature des tranches et/ou des lots Sans objet
Marché unique attribué à une entreprise spécialisée
Lieu d'exécution : Avenue Léonie
Estimation du marché : Réfection du réseau d'assainissement eaux usées pour 85 ml et du réseau eaux pluviales pour 35 ml à une profondeur moyenne de 4 m

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation relatif à cette opération est dès à présent à votre disposition. Il sera délivré sur présentation d'une carte professionnelle ou d'une carte de visite, à titre gratuit et sans dépôt de caution.
Adresse de retrait du dossier de consultation :

Monsieur le Maire de Gennevilliers
Centre administratif Waldeck L'Huilier
Direction des Infrastructures
12ème étage - Bureau 1213
177 avenue Gabriel Péri
92230 GENNEVILLIERS
Téléphone : 01. 40. 85. 66. 66
Télécopie : 01. 40. 85. 61. 30

JUSTIFICATIONS ET PIÈCES A PRODUIRE LORS DU DEPOT DES OFFRES

La liste complète des pièces et justifications à produire par le candidat ainsi que les conditions de remise des offres sont précisées dans le « Règlement de consultation ».

INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Durée du marché : 2 mois maximum
Modalités essentielles de paiement : Règlement par mandat administratif ; délai global de paiement en vigueur

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Date limite de réception des offres : 16 décembre 2004 à 16 h 30
Modalités de transmission des offres : Les offres ne pourront pas être communiquées à la Collectivité par voie électronique ou par fax
Délai de validité des offres : Les entreprises seront engagées par leur offre pendant un délai de 90 jours
Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour la rédaction de l'offre : Français
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Auprès de : Direction des Infrastructures - M. Larnier ou M. Marcus
Téléphone : 01 40 85 63 21
Jours ouvrables (sauf samedi) de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 - sauf vendredi 16 h

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE AUX PUBLICATIONS

CHARGES DE SON INSERTION

Date d'envoi : 22 novembre 2004

VILLE DE GENNEVILLIERS AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

Dénomination de la Collectivité : Ville de GENNEVILLIERS - Mairie
Adresse : 177 à 187 avenue Gabriel Péri - B.P. 217
Code postal : 92 237
Ville : GENNEVILLIERS
Téléphone : 01. 40. 85. 66. 66
Télécopie : 01. 40. 85. 61. 30

DENOMINATION DU MARCHÉ

Procédure de passation : procédure adaptée
Objet du marché : Mise en place de clôture barreaudée et portails autour du terrain 2 de football au parc des Sévines
Forme juridique du marché : Marché de travaux
Nature des tranches et/ou des lots Sans objet
Marché unique attribué à une entreprise spécialisée
Consistance des travaux : - fourniture et pose de 185 ml de clôture barreaudée. - fourniture et pose de 2 portails.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation relatif à cette opération est dès à présent à votre disposition. Il sera délivré sur présentation d'une carte professionnelle ou d'une carte de visite, à titre gratuit et sans dépôt de caution.

Adresse de retrait du dossier de consultation : Monsieur le Maire de Gennevilliers
Centre administratif Waldeck L'Huilier
Direction des Infrastructures
12ème étage - Bureau 1213
177 avenue Gabriel Péri
92230 GENNEVILLIERS
Téléphone : 01. 40. 85. 66. 66
Télécopie : 01. 40. 85. 61. 30

JUSTIFICATIONS ET PIÈCES A PRODUIRE LORS DU DEPOT DES OFFRES

La liste complète des pièces et justifications à produire par le candidat ainsi que les conditions d'envoi ou de remise des offres sont précisées dans le « Règlement de consultation ».

INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Durée du marché : 3,5 mois maximum
Date prévisionnelle de commencement : 01/03/05.
Modalités essentielles de paiement : Règlement par mandat administratif ; délai global de paiement en vigueur

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Date limite de réception des offres : 17 décembre 2004 à 12 heures
Modalités de transmission des offres : Les offres ne pourront pas être communiquées à la Collectivité par voie électronique ou par fax
Délai de validité des offres : Les entreprises seront engagées par leur offre pendant un délai de 90 jours
Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour la rédaction de l'offre : Français
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Auprès de : Direction des Infrastructures - M. Larnier ou M. Humbert
Téléphone : 01 40 85 63 21
Jours ouvrables (sauf samedi) de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 - sauf vendredi 16 h

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE AUX PUBLICATIONS CHARGES DE SON INSERTION
Date d'envoi : 22 novembre 2004